

Replay – Fiscalité de la famille : les bons réflexes – 4 heures

PUBLIC

Avocat spécialisé – Avocat –
Directeur juridique – Juriste – Toute
personne pratiquant ou intéressée
par la matière

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances en
droit de la famille et des successions

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dossier pédagogique remis à
chaque participant lors de la
formation (présentation, annexes
documentaires)
- Un module 100% à distance à
visionner à son rythme

SATISFACTION ET EVALUATION

- Questionnaire sur les
compétences acquises et la
satisfaction à remplir sur les
espaces des participants
- Attestation de présence délivrée
après la formation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance
technique et pédagogique est
joignable entre 8h30 et 18h (jours
ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-
formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée
; si besoin, le demandeur est mis en
relation avec un expert dans un délai
maximum de 48h.

Code
700968

Durée
4 heures

Tarif Inter*
300 €
HT

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Décrypter les documents fiscaux pour les comprendre et les exploiter en
matière familiale
- Mesurer l'impact du mode de vie du couple sur la fiscalité (concubinage,
pacs, mariage)
- Mettre en place les bonnes stratégies pour sécuriser et optimiser la situation
fiscale des membres de la famille
- Acquérir les bons réflexes en matière de fiscalité dans le cadre d'une
séparation et/ou d'un divorce

Programme du module digital

- « Ce produit est un replay de l'événement intitulé « Les Incontournables
Lefebvre Dalloz de La Rochelle », diffusé le 2 juillet 2026. Pour des raisons de
pertinence du contenu, il est disponible à la vente jusqu'au 30 novembre
2026 inclus. En vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès au
replay jusqu'au 17 janvier 2027 inclus. »

I. La fiscalité de la famille unie

Les principes d'imposition

- L'imposition des revenus familiaux
- L'imposition du patrimoine familial
- Les conséquences d'une imposition commune

L'accès aux informations en matière fiscale

- Le Bulletin officiel des finances publiques – Impôts
- Les textes permettant l'accès aux documents fiscaux
- Le décryptage des documents fiscaux

II. La fiscalité de la famille désunie

La séparation de fait

- Le sort des obligations fiscales
- Le sort de la contribution aux charges du mariage
- Le sort de la contribution aux charges du Pacs

Le divorce

- La situation des époux
- La situation des enfants
- Le partage

Parmi nos formateurs



Sylvain Thouret

Avocat au Barreau de Lyon, Spécialiste en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine, Maître de conférences associé à l'Université Lyon III Jean Moulin

